

Les troupes européennes prennent le contrôle de la Bosnie Herzégovine

Patrick Simon¹
Décembre 2004

2005 sera le dixième anniversaire des accords de Dayton² mettant fin aux combats en Bosnie Herzégovine. Et depuis le 2 décembre 2004, les forces européennes (EUFOR) remplacent celle de l'OTAN hormis quelques 350 soldats américains, par la résolution 1575 du Conseil de sécurité de l'ONU et au motif que « la situation dans la région reste une menace pour la paix et la sécurité internationale » De plus, aux termes d'« arrangements » entre l'Union européenne et l'OTAN, cette dernière maintient un quartier général et reste en conjonction avec l'EUFOR pour « remplir ses missions liées à la mise en œuvre de l'annexe 1-A et 2 des accords de Dayton ».

Les principaux défis sécuritaires auxquels devront faire face les forces européennes sont désormais le trafic d'armes, l'arrestation des criminels de guerre, les groupes extrémistes religieux et la sécurité des frontières. Mais il risque d'y avoir quelques télescopages de compétences avec le maintien de l'OTAN, surtout sur les questions de chasse aux criminels de guerre.

Mais sur le terrain, bien des choses ne sont pas réglées.

Dans la partie de la Republika Srpska de Bosnie, les extrémistes veulent le rattachement à la Serbie et on peut encore y voir des portraits de Mladic et Karadzic.

Le statut du Kosovo ne sera revu par la communauté internationale qu'à la mi-2005. Et le document intitulé « Des normes pour le Kosovo » lancé par le chef de la mission de l'ONU (MINUK), le 10 décembre 2003 pose quelques problèmes. Sur le terrain, ce cadre à la mise en œuvre des normes fixées dans la résolution 1244 comme constituant un préalable à la négociation du statut du Kosovo, politique dite des « Normes avant le statut », est loin d'être accepté. Il suffit de se rappeler les émeutes de mars 2004.

Les séparatistes monténégrins poursuivent le rêve d'un Monténégro indépendant. En Serbie, plus d'un million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

En Macédoine, les relations avec les albanophones sont loin d'être bonnes, nécessitant la présence d'une force policière européenne dans le cadre de l'opération « Proxima » et le premier procès de criminels de guerre kosovars annoncent de nouvelles tensions. Le gouvernement est toujours en difficulté, avec notamment la démission du Premier ministre, M. Kostov qui intervient au lendemain de l'échec d'un référendum sur l'application d'une loi de décentralisation controversée considérée comme un élément clé de l'accord de paix d'Ohrid d'août 2001.

Enfin, en Slovénie comme en Croatie, la marche forcée vers l'économie de marché n'est pas sans effet sur les populations.

Au bout de dix années de présence militaire internationale, il devient nécessaire que s'applique un contrôle civil sur toutes les troupes qui agissent dans les Balkans. Ne serait-ce que pour garantir le respect des droits humains et combattre la prostitution qui sévit en marge de cette présence militaire. La construction de la paix n'est pas garantie par une présence militaire internationale. Il serait temps d'écouter et d'appuyer les sociétés civiles qui poursuivent inlassablement leur combat pour une culture de la paix qui contrera dans les faits les risques de replis identitaires face aux problèmes économiques et sociaux.

¹ Membre du bureau national du Mouvement de la Paix (France) – voir aussi : <http://www.paixbalkans.org>

² Accord du 10 novembre 1995.